

BARÈME TEC-2P / TEC DE MISE À DISPOSITION DES RÉSERVOIRS ET DE PRESTATIONS ANNEXES

Année 2026

RÉSERVOIRS AÉRIENS			
	1 000 / 1 200 KG	1 750 / 1 900 KG	3 200 KG
Location annuelle	224,47 € HT	442,96 € HT	1 137,32 € HT
Consignation (non soumis à TVA)	1 095,00 € Nets	1 848,00 € Nets	3 815,00 € Nets
Frais de mise en place*	368,53 € HT	486,58 € HT	838,02 € HT
Frais d'enlèvement (réservoir vide)	368,53 € HT	486,58 € HT	838,02 € HT

RÉSERVOIRS ENTERRÉS			
	1 000 / 1 100 KG	1 750 / 1 900 KG	3 200 KG
Location annuelle	260,39 € HT	459,41 € HT	1 140,31 € HT
Consignation (non soumis à TVA)	1 277,00 € Nets	2 579,00 € Nets	6 288,00 € Nets
Frais de mise en place* (Type 1)	810,75 € HT	1 105,57 € HT	2 299,57 € HT
Frais de mise en place* (Clé en main)	1 252,97 € HT	1 547,79 € HT	Sur devis
Frais d'enlèvement (réservoir vide)	1 199,36 € HT	1 451,87 € HT	2 714,35 € HT

* Frais de mise en place applicables uniquement si le Client fait l'acquisition d'un réservoir VITOGAZ.

Autres prestations :

- Redevance Annuelle de Maintenance (R.A.M.) : réservoir aérien 87,86 € HT - réservoir enterré : 106,50 € HT
- Forfait de repompage : ≤ 1T de gaz : 459,91 € HT / Tonne supplémentaire : +88,08 € HT
- Frais de neutralisation : réservoir aérien vide : 589,64 € HT
- Frais de neutralisation : réservoir enterré vide : 1 031,85 € HT
- Visite d'agrément (réservoir propriété Client) : 125,19 € HT
- Intervention d'urgence - SPA : 600 € HT
- Échec de mouvement : réservoir aérien : 500 kg / 1 200 kg : 265 € HT - 1 750/1 900 kg : 327,50 € HT - 3 200 kg : 506,25 € HT
- Échec de mouvement : réservoir enterré : 1 000/1 100 kg : 562,50 € HT - 1 750/1 900 kg : 695,17 € HT - 3 200 kg : 937,50 € HT
- Échec d'inspection périodique : 50 € HT

Le barème TEC-2P / TEC, actualisé tous les ans au 1^{er} janvier, est disponible sur notre site www.vitogaz.com.

Dernier indice CNL connu au 1^{er} janvier 2026 : 283,24 (indice du 3^{ème} TRI 2025 publié le 06/10/2025).

Pour rappel, dernier indice connu au 1^{er} janvier 2025 : 279,18 (indice du 3^{ème} TRI 2024 publié le 08/10/2024).

L'énergie est notre avenir, économisons-la !